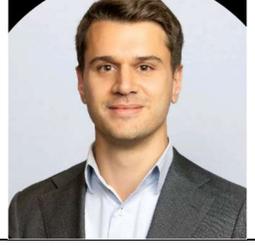
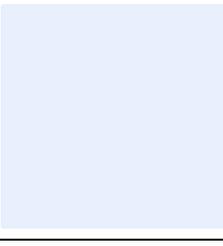


Nom d'équipe :		B-Team	
<p>Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com</p>			
			
1 David Lemieux-Sarrasin	2 Marc-Antoine Perron	3 Loïc Premevest	4 Laurent Galarneau
			
5 Frederic Cadieux	6 Hugo Harbec	7 Jean-Michel Lemieux	8 Thomas Morissette
			
9 Mathieu Giroux	10 Charles Fournier	11 Mathieu Lafleur	12 Marc-Antoine R. Bezeau
			
13 Guillaume Labelle DC	14 Nicolas Gaboury	15 Julien Durette	16 Gabriel Cadieux
			
17 Mounir Missouri	18 Nicolas Neault	19	20